

MOSTAGANEM

La ligue des quartiers sur tous les fronts

A Mostaganem, pas moins de quarante-deux cités, faubourgs et quartiers adhèrent actuellement à la ligue des quartiers de cette ville, créée rappelons-le, depuis deux ans et a pour mission essentielle, de structurer les différents ensembles urbains et agglomérations de la ville et ce, en les dotant notamment d'associations susceptibles de contribuer à l'amélioration du cadre de vie des citoyens résidant sur place.

Présidée par M. Ahmed Koutchouk, la ligue en question a déjà lancé avec succès l'opération "j'aime

mon quartier" et apporté son soutien à ces associations dans les faubourgs les plus reculés de la ville de Mostaganem. Aussi, faut-il savoir que cette même ligue, accorde une attention particulière aux enfants et ce, avec l'organisation de fréquents tournois sportifs et concours éducatifs au sein des cités.

La solidarité est également au menu des activités de la ligue des quartiers avec à la clé, des actions de bienfaisance au profit des familles démunies et autres nécessiteux. En matière d'environnement et d'hygiène,

beaucoup d'efforts sont également déployés aux fins d'impliquer davantage le citoyen qui, à notre sens, demeure le premier concerné. Soulignons par ailleurs, que cette dynamique ligue, se veut un des éléments les plus actifs de la société de par notamment son engagement dans toutes les batailles à affronter et dans divers créneaux comme la santé, le transport, le cadre de vie et l'hygiène, la sécurité et autres opérations liées à la démoustication, éclairage public et nettoyage tous azimuts.

Sid-Ahmed Hadjar

SIDI-BEL-ABBES

Un arsenal de faussaire saisi

Le 26 décembre dernier, les services de police ont, lors d'une ronde de routine, remarqué un individu suspect arpentant le boulevard Guermouche dans le chef-lieu.

Lors de son interpellation, les doutes se confirment lors de la fouille corporelle de J. Kh., âgé de 25 ans qui avait en sa possession deux faux billets de 1 000 DA et une arme blanche. Poussant plus loin leurs investigations, les ser-

vices de sécurité ont, lors de leur perquisition du domicile de ce dernier, découvert tout un arsenal servant à la fabrication de la fausse monnaie à savoir un micro-ordinateur, une imprimante en couleur, un scanner, 15 faux billets de

1 000 DA, 27 autres de 200 DA, 04 de 100 DA, 02 de 200 DA grand format, deux attestations d'inspecteur administratif, deux de contrôle technique de voiture, une carte d'identité vierge et des feuilles servant à la falsification de billets de 200 DA. Lors de son interrogatoire, J. Kh. a reconnu, nous a confié la chargée de

la cellule de communication, être l'auteur de la contrefaçon de billets découverts chez lui qu'il s'appropriait à écouler sur le marché.

Le mis en cause a été présenté devant le procureur de la République de Sidi-Bel-Abbès le 27 décembre dernier.

A. M.

NAAMA

Aménagement des quartiers et protection contre les crues à Aïn Sefra

Plusieurs actions de développement ont été concrétisées dernièrement au niveau de la ville de Aïn Sefra, Naâma, notamment celles liées à l'aménagement urbain des quartiers anciens et à la protection de la ville contre les crues des oueds Tirkount, Mouileh et Bridj outre des projets de lutte contre la désertification, apprend-on auprès des responsables de la daïra de Aïn Sefra.

Ces actions représentent une priorité de développement pour améliorer le cadre de vie des 50 000 habitants de la ville qui a bénéficié d'un montant évalué à 30 millions de dinars pour l'achèvement de l'opération de protection des quartiers contre les crues.

Dans cette même optique, deux ouvrages d'art ont été réceptionnés dernièrement au centre-ville de Aïn Sefra et à Sidi Boudjemaâ ainsi que l'aménagement des cités Aïn Archeh et Kasr Sidi Boutkil, l'achèvement des travaux de retenues à Dhalaâ, deux ouvrages d'art, des galeries de récupération des eaux et déblais 1250 m³, le curage des oueds Bridj, Tirkount, Benyakhou et autres, en plus de la rénovation des canalisations d'assainissement et la réalisation d'un plan d'orientation des réseaux d'alimentation en eau potable (AEP) et d'assainissement. Par ailleurs, le secteur agricole contribue à renforcer les opportunités

de résorption du chômage et la relance de l'investissement local surtout après la fermeture de la plupart des entreprises publiques notamment les briqueteries, les unités de tissage, du bâtiment, des produits de peinture, de teinture, de congélation des viandes et autres.

Ainsi, le programme national de développement agricole (PNDA) a permis la prise en charge des opérations de mise en valeur agricole au profit de 690 bénéficiaires pour un soutien direct de 700 millions de dinars, outre celle de consacrer des périmètres de concession de 450 ha au profit des jeunes et des éleveurs touchés par la sécheresse. Le secteur des forêts poursuit son programme "ambitieux" de plantation d'une superficie de 215 ha en ceintures vertes, en arbres fruitiers, en plus de la réalisation de 70 km linéaires de brise-vents et la correction torrentielle de 4500 m³.

Pour rappel, le projet d'extension de la ligne ferroviaire du transport des voyageurs et des marchandises reliant Mecheria à Béchar, traversant Aïn Sefra sur 90 km, permettra la création de nouveaux postes d'emploi pour les jeunes et moins jeunes.

La mise en service de cette ligne de grande vitesse (LGV) constitue un facteur primordial pour le désenclavement de cette région et la redynamisation de son développement local, soulignent les responsables de cette daïra des Hauts-Plateaux de l'ouest.

APS

ADRAR

Tragique accident de la circulation



La liste des accidents de la circulation n'est hélas pas fermée et la route fait de temps à autre des victimes.

Un accident s'est produit entre Timimoun et Tinerkouk, une voiture de marque "Peugeot 505" et de service (taxi) à bord de laquelle se trouvaient une dizaine de personnes a dérapé causant la mort du conducteur et d'une fille de 16 ans. Les autres victimes ont été admises à l'hôpital de Timimoun où leurs jours ne sont pas en danger. La cause de l'accident est sans aucun doute due au non-respect du code de la route.

A un croisement, le conducteur de la 505 perd le contrôle de son véhicule et dérape, faisant ainsi plusieurs tonneaux. Les éléments de la gendarmerie et de la Protection civile alertés, se sont dépêchés sur les lieux pour leur porter secours.

El-Hachemi

RELIZANE

Une fille se jette du 4^e étage à Oued-Rhiou

A peine à trente-six heures de l'Aïd El-Kébir, un terrible drame a secoué les habitants de la localité de Oued-R'hiou dans la wilaya de Relizane, au lieu-dit "Nouvelle cité de la Concorde civile".

Il s'agit en effet, d'une fillette dénommée B. H., âgée de 9 ans qui s'est jetée du quatrième étage à 13h30 de l'après-midi de mercredi dernier. Le choc qui était d'une rare violence a été fatal pour l'adolescente, car elle succombera à ses blessures.

La dépouille de la jeune fille a été déposée par les éléments de la Protection civile au niveau de la morgue du secteur sanitaire Ahmed-Francis de la ville de Oued-Rhiou.

Les services de sécurité ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de ce drame qui a endeuillé toute une famille et la nouvelle cité précitée.

A. Rahmane

BECHAR

L'affaire des permis de conduire jugée



Le procès tant attendu concernant l'affaire des permis de conduire qui avait défrayé la chronique le mois de juillet dernier s'est déroulé mardi dernier dans une salle archi comble du tribunal de Béchar. Une salle exiguë qui n'a pu contenir les dizaines de curieux qui ont fait le déplacement.

Treize accusés ont défilé devant la barre accompagnés de pas moins de neuf avocats. Un seul acquittement a été prononcé en faveur de H. K., une employée du service des permis de conduire de la wilaya.

Le chef de bureau en exercice durant le faits, S. M., son prédécesseur D. A. et deux agents de ce même service B. A. et F. M. ont écopé de deux années d'emprisonnement ferme tandis que leur collègue H. S. d'une année de prison. Six prévenus, accusés d'acquisition illégale du document rose à savoir R. K., B. A., T. A., A. D., B. K. et R. R. ont été condamnés à 18 mois de prison ferme tandis que D. B. qui a reconnu avoir remis de l'argent à F. M. s'est vu infliger trois années ferme. Auparavant, le représentant du ministère public avait requis trois ans de prison ferme pour l'ensemble des accusés. Ce verdict a suscité des cris de mécontentement chez certains et des pleurs pour d'autres à l'extérieur de la salle d'audience.

Liès Mourad